% DPAM

DEGROOF PETERCAM **ASSET MANAGEMENT**

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# DPAM B Equities Europe Dividend - Classe B - ISIN: BE0057451271

Un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge

**Nom de l'initiateur du produit: Degroof Petercam Asset Management SA, en abrégé DPAM.**

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles - dpam@degroofpetercam.com - https:\\www.dpamfunds.com - Appelez le +32 2 287.91.11 pour de plus amples informations. DPAM fait partie du groupe Degroof Petercam.

DPAM B est géré par la société de gestion DPAM et celle-ci agit en cette qualité au sens de la Directive 2009/65/CE.

**Autorité compétente:** L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de DPAM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

DPAM est agréée en Belgique et réglementée par la FSMA.

**Date de production du document d'informations clés: 18/08/2023**

# En quoi consiste ce produit ?

## Type

Action de capitalisation d'un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge. Les parts du fonds sont des parts de capitalisation ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le produit perçoit sont réinvestis.

## Durée

Illimitée. Ce produit n'a pas de date d'échéance déterminée.

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif:** L'objectif du compartiment est de vous offrir une exposition aux titres de capital d'entreprises européennes offrant un rendement plus élevé que la moyenne du marché. Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il n'a pas un objectif d'investissement durable.

**Politique d'investissement:** Le compartiment investit minimum 50% de ses actifs nets (sans aucune restriction sectorielle quelconque) dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises ayant leur siège social et/ou une part significative de leurs actifs, activités, centres de profits ou centres de décision dans un pays d'Europe et générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché (représentée par l'indice MSCI Europe (un indice pondéré en fonction notamment des capitalisations boursières visant à mesurer la performance du marché des capitaux des pays développés européens)). Le compartiment applique des restrictions d'investissement contraignantes (a) aux sociétés non-conformes aux normes mondiales (Global Standards), (b) aux sociétés impliquées dans des activités controversées, et (c) aux sociétés impliquées dans des controverses de sévérité maximale. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.dpamfunds.com.

**Produits dérivés:** Le compartiment peut, de manière facultative, utiliser des produits dérivés (tels que des options et/ou des contrats à terme ('futures' et/ou 'forwards')), et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques (couverture ou exposition des/aux risques de taux et de crédit).

**Benchmark:** MSCI Europe Net Return.

**Utilisation du benchmark:** le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

**Souscription/Remboursement:** Toute demande de souscription/remboursement de parts peut être introduite chaque jour ouvrable avant 15h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

## Investisseurs de détail visés

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de minimum 5 ans, qui satisfont aux critères d'accès à cette classe d'action décrits dans le prospectus et qui:

- ont une connaissance et une expérience suffisantes des marchés d'actions et des fonds, et comprennent les risques du produit
- recherchent une exposition aux sociétés européennes générant un rendement plus élevé que la moyenne
- sont intéressés par un investissement qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales sans objectif d'investissement durable
- peuvent supporter une perte par an supérieure à 20%

## Informations pratiques

Dépositaire: Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A, succursale belge

Le document d'informations clés décrit une classe d'action du compartiment DPAM B Equities Europe Dividend de la Sicav DPAM B.

DPAM B est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en Belgique (Etat membre d'origine de la SICAV), répondant aux exigences de la Directive 2009/65/CE et soumis au contrôle prudentiel de la FSMA.

Conformément aux dispositions légales applicables, le patrimoine du compartiment est distinct du patrimoine des autres compartiments de la SICAV, ce qui implique notamment que les droits des investisseurs et autres créanciers de ce compartiment sont limités aux actifs de celui-ci.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la Sicav.

Des informations supplémentaires sur le compartiment sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la SICAV. Ces documents (établis en français, néerlandais et anglais) ainsi que de plus amples informations sur ce produit sont par ailleurs disponibles sur le site: www.dpamfunds.com (onglet 'Documentation').

Toute autre information pratique, notamment la dernière valeur nette d'inventaire des actions est disponible sur le site internet mentionné ci-dessus (onglet 'Valeur nette d'inventaire').

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque




**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans minimum.**

**Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Investir dans ce produit comporte en outre des risques matériellement pertinents mais non repris dans l'indicateur de risque:

- Risque de concentration: le portefeuille étant principalement composé de titres de participation émis par des sociétés européennes, il est susceptible d'être plus spécifiquement exposé au développement économique de l'Europe.
- Risque en matière de durabilité: les aspects environnementaux et/ou sociaux ne faisant pas systématiquement partie intégrante du processus de sélection d'investissement du compartiment. Par conséquent, le compartiment pourrait être davantage exposé à des sociétés qui causent un impact négatif en matière de durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 5 ans | |
|---|---|---|---|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scénarios | | | |
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement** | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 2 860 EUR | 2 770 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -71.45% | -22.67% |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 6 080 EUR | 6 330 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -39.23% | -8.74% |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 10 630 EUR | 11 930 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 6.32% | 3.58% |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 16 320 EUR | 15 870 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 63.17% | 9.68% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais liés à la distribution. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale ne peut dépasser le montant de votre investissement initial.

Scénario défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2015 et 03 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2016 et 04 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2013 et 04 2018.

## Que se passe-t-il si DPAM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du produit sont conservés auprès du Dépositaire et maintenus séparés des autres actifs conservés par celui-ci.

En cas de défaillance de DPAM ou d'un autre compartiment de la Sicav, aucun de ceux-ci ne peut utiliser l'argent du produit pour payer ses dettes.

Votre investissement n'est toutefois pas protégé par un mécanisme d'indemnisation ou de garantie.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---|
| **Coûts totaux** | **410 EUR** | **1 368 EUR** |
| **Incidence des coûts annuels (*)** | **4.1%** | **2.2% chaque année** |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5 % avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

### Composition des coûts

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2.00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | **Max 2.00%. Ce sont les frais que vous payez lorsque vous faites votre investissement (frais de souscription). Ces frais comprennent les frais de distribution. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.** | **Jusqu'à 200 EUR** |
| **Coûts de sortie** | **Ce sont les frais que vous payez lorsque vous vendez votre investissement (frais de rachat).** | **0 EUR** |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** | **1.75% par an. Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.** | **175 EUR** |
| **Coûts de transaction** | **0.35% par an. Ce sont les frais d'achat et de vente des investissements détenus par le compartiment. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors d'un achat et/ou d'une vente d'investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.** | **35 EUR** |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | **Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.** | **0 EUR** |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans minimum. Celle-ci a été définie en fonction des caractéristiques du produit.

Toute demande de souscription/remboursement de parts peut être introduite chaque jour ouvrable avant 15h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute plainte concernant le produit ou son initiateur peut être soumise par écrit à DPAM, Service de Gestion des Plaintes, rue Guimard 18 à 1040 Bruxelles, ou par mail à claimsDPAM@degroofpetercam.com.

Toutes les informations sur la procédure de traitement des plaintes de DPAM sont disponibles sur le site https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1616154009/DPAM_procedure_plaintes.pdf.

## Autres informations pertinentes

Les données relatives aux scénarios de performances sont actualisées mensuellement et publiées sur https://docs.publifund.com/monthlyperf/BE0057451271/fr_CH.

Les informations relatives aux performances passées sont publiées sur le site www.dpamfunds.com (onglet "vue d'ensemble"). Ces informations sont disponibles pour les 10 dernières années. Le nombre d'années au cours desquelles les performances passées sont indiquées peut être inférieur à 10 ans pour les produits récents.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DESTINEES AUX INVESTISSEURS SUISSES:

Le pays d'origine du fonds est la Belgique. En Suisse, le représentant est Acolin Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Ile, 1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp., les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.